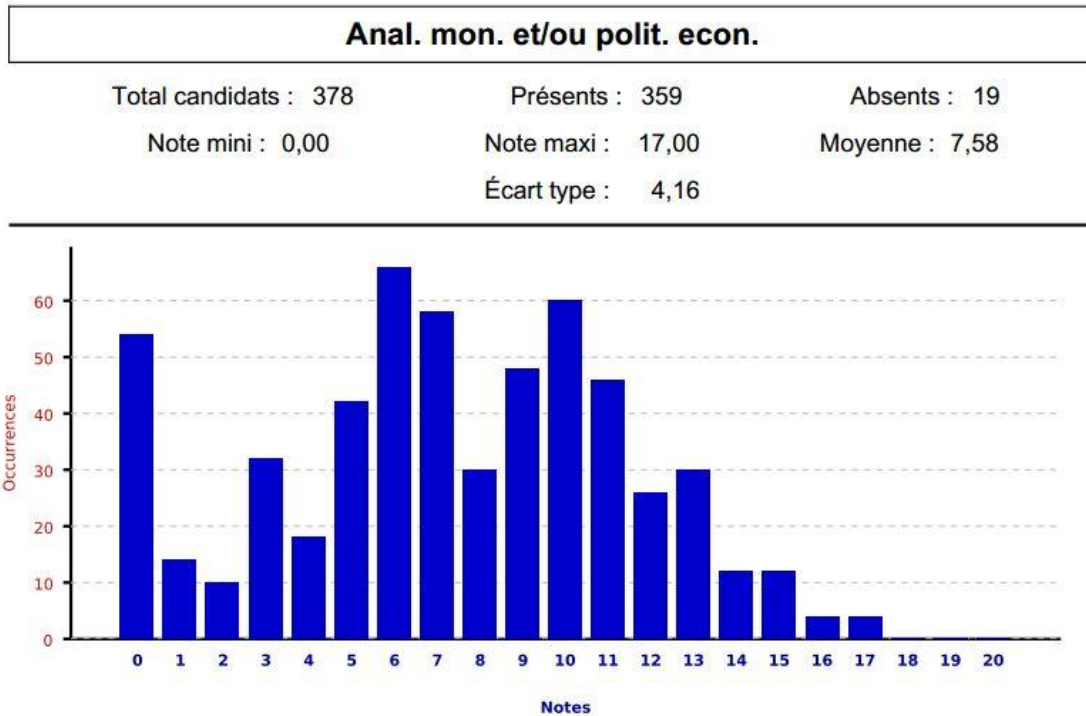


**Rapport du jury**  
**Concours D2 – Session 2019**  
**Analyse Monétaire et/ou Politique Economique**

Le sujet était : « Politique monétaire européenne et cycle économique ».

Etats sur le nombre de copies corrigées et la distribution des notes :



1. Remarques générales sur les copies

En ce qui concerne l'introduction, celles-ci sont souvent très pauvres (moins d'un recto-verso) et montrent que le candidat n'a pas vu toutes les facettes du sujet proposé. Une bonne introduction doit comporter une accroche, des définitions littérales et extensives des termes du sujet, une discussion des enjeux et des liens posés par les termes du sujet, une problématique et une annonce de plan.

En ce qui concerne la colonne vertébrale de la dissertation (lien sujet-problématique-plan) :

- ✓ Certaines copies ont considéré que le sujet pouvait être traité comme étant « Politique monétaire et cycle économique », « BCE et cycle économique », « Politique monétaire et croissance économique », voire « Politique monétaire ». Or le sujet proposé ne correspondait à aucun de ces cas, ce qui a pu générer des contre-sens, voire des parties de plan hors-sujet.
- ✓ De multiples problématiques permettaient de traiter le sujet. Une condition essentielle était que le choix soit clairement motivé dans l'introduction. Attention, même si

le choix d'une problématique amenant à un plan restrictif reste possible, le traitement du sujet doit être relativement exhaustif : les candidats passés à côté de raisonnements théoriques « de base » ont été sanctionnés par le jury.

- ✓ On ne le répètera jamais assez, la cohérence entre la problématique et le plan de la dissertation est un enjeu crucial : trop de copies ne répondent pas à la problématique proposée en introduction. Par ailleurs, certains plans sont déséquilibrés : sous-parties surchargées et blocs vides de sens et de ligne directrice peuvent se côtoyer dans une même copie.
- ✓ De manière générale, les théories et exemples sont clairement valorisés, mais nous invitons les candidats à éviter les listes à la Prévert et à démontrer l'intérêt de chaque théorie ou exemple utilisé dans le corps de la dissertation. Pour un plan en 2 x 2 x 2, une bonne copie apportera une idée directrice, une théorie et un exemple associés dans chaque partie de niveau 3.

En ce qui concerne la forme de la dissertation :

- ✓ La mobilisation de graphiques ou de matrices est tout à fait pertinente, sous deux conditions : le graphique doit être pertinent pour l'analyse, et il doit être juste. Par exemple, une matrice des jeux doit présenter le(s) bon(s) équilibre(s) de Nash et les optima de Pareto. Trop souvent, une telle analyse n'a pas été réalisée et/ou les chiffres n'étaient pas les bons.
- ✓ L'emploi de flèches, de bulles et autres fantaisies ne peut être considéré comme une alternative à l'utilisation de phrases. De tels manquements ont été lourdement sanctionnés.
- ✓ Enfin, certaines copies multiplient les fautes d'orthographe et de grammaire. Nous avons là encore lourdement sanctionné ces copies. Pour 4 heures de préparation, 10 minutes de relecture ne sont pas du luxe.

## 2. Eléments de correction

La définition des termes du sujet, qu'elle soit littérale ou extensive, amène à réfléchir à toutes les facettes possibles de la politique monétaire européenne et du cycle économique.

**Politique monétaire européenne.** La définition usuelle nécessite d'énoncer les objectifs suivis par une banque centrale de manière générale, selon qu'elle est indépendante ou non de l'Etat. Dans un deuxième temps, la pluralité d'objectifs de la BCE devait être indiquée. Contrairement à ce qui a été noté dans trop de copies, les objectifs de la BCE sont clairement hiérarchisés et définis, contrairement aux 3 objectifs de la FED<sup>1</sup>. Par ailleurs, on pouvait un peu élargir le sujet

---

<sup>1</sup> Pour rappel, l'article 127, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, définit l'objectif principal de l'Eurosystème : « L'objectif principal du Système européen de banques centrales [...] est de maintenir la stabilité des prix ». Il poursuit ainsi : « Sans préjudice de l'objectif de stabilité des prix, le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans l'Union, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union, tels que définis à l'article 3 du traité sur l'Union européenne ».

aux pays de l'Union Européenne non membres de la zone euro, dont la politique monétaire est très liée à celle de la zone euro.

Les instruments de la politique monétaire, qu'ils soient conventionnels (taux d'intérêt du refinancement) ou non conventionnels (*quantitative easing*, *qualitative easing*, *forward guidance*) devaient être discutés, tout comme leurs potentielles conséquences à court et long-terme (en utilisant par exemple la courbe de Philips augmentée ou non des anticipations, les modèles IS-LM, IS-LM-BP, AS-AD...). La question des canaux de transmission de la politique monétaire européenne au regard de la spécificité de la zone (hétérogénéité des pays et Zone Monétaire Optimale) ou des rigidités de marché (Nouvelle Economie Keynésienne) était également cruciale.

Enfin, la connexion avec la politique budgétaire des Etats et de l'Union pouvait être intégrée pour traiter la question de l'indépendance de la BCE (Alesina, Summers), de l'arithmétique déplaisante (Sargent & Wallace) et des nouveaux traités européens (PSC, TSCG).

**Cycle économique.** Notion au programme du concours, le cycle touche l'ensemble des variables macroéconomiques, en particulier la consommation, l'investissement et l'emploi. L'utilisation du terme « cycle » s'inspire des sciences exactes pour désigner des fluctuations de l'activité économique de périodicité et d'amplitude plus ou moins régulières, touchant simultanément de nombreux secteurs et variables économiques au niveau national et/ou international. Cette vision déterministe suggère une certaine prévisibilité de l'activité économique décrite par les cycles Kitchin, Juglar, Kondratieff et expliquée par des auteurs comme Minsky ou Borio.

Certaines copies ont fait référence aux cycles financiers, (notion utilisée par la Banque des Règlements Internationaux ou encore Hélène Rey). Le cycle financier est à distinguer du cycle économique : la notion n'était pas nécessaire pour traiter le sujet, mais a pu apporter un élément supplémentaire d'analyse.

Le cadre spatio-temporel devait être défini en introduction. Sur le plan spatial par exemple, il est différent de s'intéresser à l'UE, à la zone euro, ou à chacun des Etats. Les éléments de convergence et de divergence entre les Etats étaient tout à fait valorisables, notamment le rôle potentiel de la BCE dans l'homogénéisation ou non de la zone. Sur le plan temporel, une analyse comparative des cycles avant et après la mise en place de la zone euro pouvait être intéressante (crise du Système Monétaire Européen, déséquilibres de comptes courants entre pays membres de la zone euro, politiques de dévaluation interne menées par la Troïka dans les pays d'Europe du Sud, crise des dettes souveraines...).

A noter enfin que le sujet portait sur le « cycle économique » et non les « cycles économiques ». Il s'agit d'un choix conscient du jury : le sujet a été jugé suffisamment ambitieux et discriminant pour ne pas l'orienter exclusivement vers la convergence/divergence des pays membres de la zone euro.